

**SUJET**

Le gouvernement renonce à faire payer les organismes paritaires  
**L'Unedic et la Sécu sauvées des 35 heures**

**Restera, restera pas ? Si le ministère de l'Emploi a confirmé, hier, que la Sécurité sociale ne cofinancerait pas les 35 heures, le Medef réserve toujours sa réponse. Les patrons, qui menacent de quitter les organismes paritaires, s'expliqueront le 2 novembre. Les syndicats, eux, pensent que « la raison l'a emporté ». Le paritarisme à la française serait donc préservé ?**

Alors que la discussion sur le financement de la Sécurité sociale s'ouvre, aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, le gouvernement a voulu, lundi, dédramatiser la situation et, surtout, reprendre l'initiative face aux offensives croisées du Medef et des syndicats, en annonçant qu' « **il n'y a aura pas de contribution, ni à la charge de l'Unedic ni à la charge de la Sécu, dans le cadre du projet de la loi 2000** ». Ces prélèvements destinés à financer les allègements de charge liés aux 35 heures - une idée défendue par Martine Aubry - « **sont supprimés** », précise d'ailleurs un proche collaborateur du ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

Ouest-France du 26/10/99

ACADEMIE DE CAEN	CAP	Session 2000
Durée : 30 min.	Page 1/2	Epreuve juridique et économique
SUJET		VENTE RELATION CLIENTELE Op. VENTE VISUELLE <del>Op. VENTE CONSEIL</del>

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'insc : .....

Questions :

1) Quels sont les deux organismes que Martine Aubry voulait mettre à contribution pour financer les 35 heures ? **3 pts**

---

2) Par quelle assemblée ce projet de loi est-il examiné ? **3 pts**

---

3) Quelle autre assemblée examinera le projet de loi de financement des 35 heures ? **3 pts**

---

4) A la tête de quel ministère se trouve Martine Aubry ? **3 pts**

---

5) Quel est le rôle d'un syndicat ? **4 pts**

---

---

---

6) Nommez deux syndicats que vous connaissez. **4 pts**

---

---

